

APPEL D'AIR HORS CADRE 2026



Présentation du fonds de production

L'Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public réunit les établissements artistiques et culturels de référence nationale qui accompagnent la création et la diffusion dans le domaine des arts de la rue et de l'espace public. Pluridisciplinaires, singuliers, différents, complémentaires, les CNAREP déploient les moyens de ce soutien tels que coproduction, résidence (de l'écriture à l'essai en passant par la construction), modalités de la relation avec les publics, diffusion, savoir-faire et accompagnement.

Depuis 2021, l'association porte le fonds de production mutualisé Hors Cadre. En 2026, le fonds de production s'ouvre à dix structures engagées dans la diffusion et l'accompagnement des arts de la rue et de l'espace public : 6 Scènes nationales, 1 Centre dramatique national, 1 Scène conventionnée d'intérêt national, et 2 festivals.

L'appel d'air Hors Cadre

Un appel à désirer, réinventer et investir l'espace public

Hors cadre convie artistes, compagnies, collectifs de toutes disciplines confondues pour qui l'espace public est un lieu d'invention où leurs paroles et actes demeurent essentiels. Il s'ouvre à tous les champs de la création contemporaine.

Cet appel d'air veut soutenir les projets ambitieux, les écritures innovantes et les nouvelles esthétiques de l'espace public. Il est à l'initiative de l'association des CNAREP qui le coordonne, avec un cofinancement du Ministère de la Culture, et s'ouvre progressivement à une diversité d'acteurs qui souhaitent accompagner conjointement des projets artistiques en espace public. Le fond Hors Cadre engage à interroger les modalités d'accompagnement de la création nécessitant l'intervention de cette diversité et multiplicité d'acteurs.

Hors Cadre ?

Dans une diversité des formats et des écritures, Hors Cadre souhaite accompagner les artistes à l'endroit de la note d'intention, du désir d'une œuvre singulière pour l'espace public. Le qualificatif « Hors Cadre » peut recouvrir :

- la forme finale de la création (présence récurrente ou unique, de la micro-échelle territoriale à sa démultiplication, durée de l'œuvre, installation monumentale, grande forme...)
- les conditions de son élaboration (temps donné à la recherche, lieux investis, collaborations internationales...)
- les modalités de rencontre avec les publics

Cet appel d'air s'adresse à des propositions qui ne sont pas encore inscrites dans une démarche de production.

Notice et Calendrier

↳ Date limite du dépôt | 27 janvier 2026 inclus

Dépôt de la note d'intention ou esquisse (3 pages maximum) et présentation du/de la porteur·euse de projet (démarche artistique, créations, liens photos et vidéos (2 pages maximum) à déposer en un seul document PDF sur le formulaire.

[Lien formulaire Hors Cadre 2026](#)

↳ Bourse d'écriture | mars 2026

6 projets maximum seront accompagnés par une bourse d'écriture permettant de préciser et développer les intentions. Un parrainage sera mis en place durant cette deuxième étape.

↳ Désir projeté | 11 septembre 2026

Les lauréat.e.s de la bourse d'écriture adresseront un dossier détaillé précisant le propos, la démarche projetée, la forme envisagée et un premier budget prévisionnel de création.

↳ Rencontre et choix des projets | octobre 2026

Une rencontre sera organisée à l'issue de laquelle seront retenus les projets lauréats qui bénéficieront des moyens de production de l'appel d'air.

Membres du fonds de production mutualisé Hors Cadre

L'Atelier 231
Les Ateliers Frappaz
L'Atelline
Le Boulon
Carré-Colonnes
Chalon dans la rue
Le Citron Jaune
Eclat
Espace des Arts
Festival Paris l'été
Le Fourneau
La Garance
L'Hexagone
Lieux Publics
Le Nest
La Passerelle
Pronomade(s)
en Haute-Garonne
Quelques p'Arts
Les Quinconces – L'Espal
Sur Le Pont
Les Tombées de la nuit
L'Usine

Rq1 / Ce calendrier permettrait aux lauréat.e.s de compléter leur demande de subventions à l'automne 2026 en indiquant la présence de Hors Cadre 26. Leurs projets seraient en période de création à partir de 2027, pour une visibilité en 2028, 2029 ou 2030

Rq2 / Ce fonds est financé par ses 22 structures membres et la DGCA. La répartition du fonds de production entre les équipes retenues se fera selon leurs besoins sur un ou plusieurs exercices.

Informations

Chloé Defin — coordination@cnarep.fr

NB: Hors période du 24 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus

Soutenu par

